Brest (29) : Le sulfureux imam sous haute surveillance (Màj)

02/12/2015 à 23h06

02/12/2015

Rachid Abou Houdeyfa, un imam qui divise

19/11/2015

L'influent et sulfureux imam Rachid Abou Houdeyfa ne prêche pas seulement dans sa mosquée de Brest. Sa page Facebook est suivie par plus de 180.000 fidèles. Il a posté sur internet sa réaction aux attentats. Il sait qu'il est sous haute surveillance. Rachid Abou Houdeyfa est Français. Il est né à Brest. Ce prédicateur est accusé d'endoctriner des petits Bretons de dix ans dans des cours d'éducation religieuse, qu'il relaie aussi sur internet.
Il y clame notamment que ceux qui écoutent de la musique seront "*engloutis par la terre et transformés en singe et en porc*". Jusqu'à présent, l'imam ne faisait pas l'objet de poursuites policières. Mais Richard Ferrand, député PS du Finistère, en appelle à des sanctions. Les imams français vont devoir désormais répondre de leurs prêches. Les 40 prédicateurs intégristes expulsés depuis 2012 étaient tous étrangers.

Tareq Oubrou : "*Sanctionner un imam oui, les fidèles non*"
Concernant l'imam de Brest et ses propos, Tareq Oubrou, l'imam de Bordeaux explique qu'il "*faudrait appliquer le droit.*

***Parfois, il est très difficile de discerner les paroles qui méritent des sanctions pénales. Mais le problème, c'est qu'il y a un discours religieux qui n'est pas directement violent, mais qui crée une rupture entre le croyant et sa société. C'est là que se trouvent les failles. Les germes de la radicalisation sont dans une pensée religieuse qui n'est pas adaptée à son époque*".**

À propos de la fermeture éventuelle de certaines mosquées, il insiste pour que "*la sanction soit individuelle. Elle ne doit concerner que l'imam, pas les fidèles*". Tarek Oubrou estime que "*les jeunes qui se radicalisent le font à la périphérie de la société, de la communauté. Ils ne fréquentent pas trop les mosquées car ils ont un problème avec les institutions et l'autorité. Ils se radicalisent généralement à travers les réseaux sociaux et sont recrutés par ce biais*".